

Pourquoi utiliser cette approche ?

C'est un mécanisme visant à renforcer l'amélioration de la qualité de l'offre de services à travers la participation et la redevabilité pour mieux impliquer les citoyens dans les processus de prise de décision. Une grille d'auto-évaluation est administrée par la communauté, la municipalité et le système de santé afin de mesurer leur redevabilité pour la qualité de service.



ETAPE 1 : Réunion de partage et de plaidoyer

avec les acteurs concernés pour la mise en œuvre de l'approche



ETAPE 2 : Cibler le niveau d'application

et identifier les points de prestation de services ou le district qui mettront en place cette approche avec des groupes de citoyens et d'élus



ETAPE 3 : Mise en place et installation du group de suivi

pour animer le processus d'auto-évaluation, suivre la mise en œuvre du plan d'action, et assurer la mobilisation de ressources pour la PF



ETAPE 4 : Orientation du groupe de suivi

sur l'approche, les normes et standards de qualité des services PF/SSRAJ, et le processus de mise en œuvre de la grille d'évaluation



ETAPE 5 : Mise en œuvre de l'évaluation du service

PF/SSRAJ par le groupe de citoyens composé de la communauté, le système de santé et la municipalité en la présence de l'ensemble des parties prenantes. Une préparation de l'évaluation avant la première rencontre aura lieu avec les acteurs locaux sur leurs rôles et responsabilités dans la mise en œuvre de l'évaluation



ETAPE 6 : Réunion de rapprochement et élaboration d'un plan d'action

par le groupe de suivi pour arriver à consensus sur les notes et les suggestions d'amélioration